



Extrait du procès-verbal des Délibérations du Conseil d'Administration

du SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Délibération n° 2428

L'an Deux Mille Vingt et Un et le 2 du mois de Décembre de 18h00 à 20h45, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué s'est réuni dans les locaux du Conseil Départemental de l'Ariège en raison des contraintes sanitaires, sous la présidence de Madame Christine TEQUI, Présidente du SMDEA.

Présents :

Mesdames TEQUI Christine, CLAIN Elisabeth EYCHENNE Joëlle
Messieurs Henri BENABENT Daniel BESNARD Jérôme BLASQUEZ Jean-Claude COMBRES
Jacques ESCANDE Alain GARNIER Alain MAYODON Thierry PORTET Alain ROCHET Marc
SANCHEZ Jean-Claude SERRES Jean-Michel SOLER

Excusés :

Messieurs Raymond BERDOU Jean-Pierre BOIX Jean-Luc COURET Jean-Paul FERRE
Daniel GONCALVES Patrick LAFFONT Christian LOUBET Francis MAGDALOU Louis
MARETTE Alain METGE André VIDAL Pierre VIEL

Absent :

Procuration :

M.FERRE Jean-Paul donne pouvoir à Mme TEQUI Christine
M. MARETTE Louis donne pouvoir à Mme TEQUI Christine
M. VIEL Pierre donne pouvoir à M. SANCHEZ Marc

Objet

**Autorisation de signature de l'accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents
pour l'acquisition de véhicules neufs pour les besoins du SMDEA**

Madame la Présidente expose que le SMDEA a engagé une consultation en vue de la réalisation d'un accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents pour l'acquisition de véhicules neufs pour les besoins du SMDEA – Période 2022 à 2025.

L'accord-cadre est conclu à compter de la notification de l'accord-cadre jusqu'au 31 décembre 2022. Il est renouvelable 3 fois.

L'accord-cadre comporte 6 lots distincts :

- Lot n° 1 : Véhicule particulier 5 portes, 5 places – Toutes énergies
- Lot n° 2 : Véhicule type société 5 portes, 2 places – Toutes énergies
- Lot n° 3 : Fourgonnette 2 ou 3 portes, 2 ou 3 places – Toutes énergies
- Lot n° 4 : Fourgon 3 places – Toutes énergies
- Lot n° 5 : Véhicule utilitaire 4x4, type CROSS OVER 3 ou 5 portes, 2 places – Toutes énergies
- Lot n° 6 : Véhicule utilitaire 4x4, type PICK UP, 2 portes, 2 à 3 places – Toutes énergies

L'accord-cadre est conclu avec un montant maximum HT annuel :

- Lot n° 1 : 40 000 €
- Lot n° 2 : 65 000 €
- Lot n° 3 : 100 000 €
- Lot n° 4 : 120 000 €
- Lot n° 5 : 85 000 €
- Lot n° 6 : 70 000 €

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis au BOAMP et au JOUE le 23 septembre 2021. La date limite de réception des offres a été fixée au 28 octobre 2021 à 12 heures.

Sept entreprises ont fait parvenir une offre régulière. Les candidats dans l'ordre d'arrivée des plis sont respectivement :

- SCALA pour les lots 1, 2, 3, 4, 5
- MPVI SUD pour le lot 4
- ETS TARIOL pour les lots 1, 2, 3, 4
- PAMIERS AUTOMOBILES pour les lots 1, 2, 3, 4, 5
- SAS GRAU pour les lots 1, 2, 3, 4
- G2A PEUGEOT pour les lots 1, 2, 3, 4
- LOCQUeltas AUTOMOBILES pour le lot 6

Les examens des offres ont été effectués en fonction des critères de jugement pondérés suivants :

- Valeur Technique du véhicule à moteur diesel proposé apprécié au regard du cadre technique de réponses : **35 %**
- Etendue de la gamme : **30 %**
- Délai de livraison du véhicule proposé : **25 %**
- Service après-vente et garanties associées du véhicule proposé : **10 %**

Le nombre maximal de participants à l'accord-cadre a été fixé à 12 pour chaque lot. Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents seront attribués après remise en concurrence des titulaires des lots correspondant à l'objet du marché subséquent. Cette remise en concurrence interviendra à la survenance du besoin.

Les critères retenus pour l'attribution des marchés subséquents seront pondérés de la manière suivante :

- Prix des prestations : **60 %**
- Valeur technique du véhicule : **30 %**
- Délai de livraison : **10 %**

Au terme de l'ouverture des dossiers des candidats, dans sa séance du 28 octobre 2021, la Commission d'Ouverture des Plis en Interne a demandé au Pôle Travaux une analyse comparative et détaillée du contenu des propositions admises.

Au vu des éléments du rapport d'analyse technique des offres, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 22 novembre 2021 a sélectionné les opérateurs économiques suivants :

▮ **Pour le lot n° 1 – Véhicule particulier 5 portes 5 places – Toutes énergies :**

Ets TARIOL OPEL, SCALA Volkswagen, AUTORAMA Renault, SAS GRAU Citroën et G2A Peugeot.

▮ **Pour le lot n° 2 – Véhicule société 5 portes 2 places – Toutes énergies :**

Ets TARIOL OPEL, SCALA Volkswagen, AUTORAMA Renault, SAS GRAU Citroën et G2A Peugeot.

▮ **Pour le lot n° 3 – Fourgonnette 2 à 3 portes, 2 à 3 places – Toutes énergies :**

Ets TARIOL OPEL, SCALA Volkswagen, AUTORAMA Renault, SAS GRAU Citroën et G2A Peugeot.

▮ **Pour le lot n° 4 – Fourgon 3 places – Toutes énergies :**

Ets TARIOL OPEL, SCALA Volkswagen, AUTORAMA Renault, SAS GRAU Citroën G2A Peugeot et M.P.V.I. Renault Trucks.

▮ **Pour le lot n° 5 – Véhicule utilitaire 4x4, type CROSS OVER 3 ou 5 portes – Toutes énergies :**

SCALA Volkswagen et AUTORAMA Renault.

▮ **Pour le lot n° 6 – Véhicule utilitaire 4x4, type PICK UP, 2 portes, 2 à 3 places – Toutes énergies**

La Commission d'Appel d'Offres a déclaré la procédure sans suite en raison d'une insuffisance de concurrence (une seule candidature), car le présent accord-cadre multi-attributaires devait permettre d'avoir plusieurs titulaires, à raison de deux au minimum pour chaque lot.

* *
*

Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration

Vu la Commission d'Appel d'Offres du 22 novembre 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

APPROUVE

ledit rapport.

AUTORISE

Madame la Présidente, ou son délégataire, à signer l'accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents pour l'acquisition de véhicules neufs pour les besoins du SMDEA – Période 2022 à 2025 avec les entreprises désignées ci-dessous :

- ☞ Pour le lot 1 : Ets TARIOL, SCALA, AUTORAMA, SAS GRAU et G2A Peugeot
- ☞ Pour le lot 2 : Ets TARIOL, SCALA, AUTORAMA, SAS GRAU et G2A Peugeot
- ☞ Pour le lot 3 : Ets TARIOL, SCALA, AUTORAMA, SAS GRAU et G2A Peugeot
- ☞ Pour le lot 4 : Ets TARIOL, SCALA, AUTORAMA, SAS GRAU, G2A Peugeot et M.P.V.I.
- ☞ Pour le lot 5 : SCALA et AUTORAMA

* *
*

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

**La Présidente du SMDEA
Christine TEQUI**

Je soussignée, Christine TEQUI, Présidente du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement de l'Ariège
Certifie le caractère exécutoire du présent acte, à compter du
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
A Saint Paul de Jarrat, le

**La Présidente
Christine TEQUI**

Reçu en Préfecture le :
Publié ou Notifié le :